

*Pouvoir d'emprunt*

Enfin, le ministre a déclaré que 677 000 emplois avaient été créés. Comment peut-il expliquer qu'il reste encore 1,25 million de Canadiens qui n'arrivent pas à trouver un emploi? Le gouvernement ne va probablement pas réduire le chômage. En janvier dernier, le taux de chômage s'élevait à 9,7 p. 100. C'est un résultat pitoyable après quatre années de reprise économique. Le taux de chômage a à peine baissé depuis le fort de la crise où il atteignait 11 p. 100. Selon les prévisions du ministre des Finances, il sera encore à 9 p. 100 à la fin de l'année, ce qui est inacceptable.

Il semble que cela satisfait le gouvernement puisque, dans le budget des dépenses déposé le 2 mars, nous voyons qu'il prévoit réduire de 12 p. 100 les fonds alloués à la création d'emplois, qui passeront de 1,8 à 1,6 milliard de dollars. En toute justice, tous les fonds alloués à la création d'emplois ne sont pas réduits. Dans le budget des dépenses, on a prévu d'autres fonds pour les programmes d'emploi à l'intention des assistés sociaux et des réfugiés.

Cependant, je rappelle au gouvernement un élément très important qu'il semble oublier. Il s'agit du rapport entre l'éducation et l'emploi. Éducation et formation sont les clés de la réussite sur le marché du travail. C'est ce qu'a reconnu la Commission Forget, chargée par le gouvernement d'examiner tout le régime d'assurance-chômage. Dans son rapport, la Commission a déclaré que «le Canada devait immédiatement prendre des mesures propres à réaliser le plein emploi». Parmi ces mesures, la Commission cite l'éducation, le perfectionnement des compétences et la formation. On peut lire ensuite dans le rapport de la commission que si l'on ne relève pas ce défi, tous les Canadiens passeront à côté de nombreuses possibilités et les plus prospères d'entre eux seront voués à une existence marginale, étant tributaires de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Le gouvernement ne peut pas prétendre ne pas le savoir. Mes collègues et moi avons soulevé la question à maintes reprises dans nos discours et dans les questions que nous avons posées à la Chambre.

Je trouve donc pour le moins surprenant que le gouvernement dépose d'une part un budget dans lequel il abandonne la création d'emplois aux prétendues forces du marché, et, d'autre part, des prévisions de dépenses où l'aide offerte par le gouvernement fédéral aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire et les programmes fédéraux de création d'emplois sont réduits de millions de dollars.

Dans les prévisions budgétaires, les paiements de transfert en espèces au titre de l'enseignement postsecondaire sont réduits de 14 millions de dollars. Quand j'ai soulevé la question à la Chambre, le ministre des Finances a répondu d'un air indigné qu'il n'y aurait pas de coupures puisque le budget des dépenses prévoyait une augmentation des transferts fiscaux aux provinces. Les gouvernements provinciaux ne sont pas obligés de faire servir les paiements de transfert à des programmes précis. Rien ne garantit qu'on remplacera les 14 millions de dollars dont le gouvernement fédéral a amputé les paiements de transfert destinés précisément à l'enseignement postsecondaire.

• (1620)

Le gouvernement dit se préoccuper du chômage. Mais comment les Canadiens peuvent-ils le croire quand les mesures

qu'il prend montrent tout le contraire? Les choses sont particulièrement difficiles pour les Canadiens qui vivent hors du centre du pays, dans les régions où le chômage est maintenant plus élevé qu'il était au pire de la récession. Mais que fait le gouvernement?

Depuis son arrivée au pouvoir, il a réduit d'une année à l'autre son soutien aux régions économiquement défavorisées. Même en comptant le programme de subvention des céréales, le soutien au développement régional a baissé d'environ deux milliards de dollars depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir. Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a reconnu que certaines régions «souffrent»; mais il n'a eu aucun programme nouveau à annoncer. Les prévisions budgétaires déposées la semaine dernière ont eu bien peu à montrer, à part les subventions aux céréaliers, pour faire changer l'impression que le gouvernement avait abandonné les régions.

L'association des maires et préfets a récemment adressé une requête spéciale au gouvernement pour des fonds additionnels devant servir aux infrastructures municipales: égouts, routes, ponts et le reste. Les maires et les préfets ont présenté des arguments très convaincants pour la protection de la qualité de la vie et surtout pour la création d'emplois. Le gouvernement n'a pas fait droit à leur requête. Il ne s'est, cependant, pas contenté de refuser aux municipalités l'aide qu'elles avaient demandée; il leur a rendu la vie encore plus difficile. L'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence a, bien entendu, accru les frais d'exploitation des transports publics. En outre, les municipalités sont maintenant forcées d'effectuer des retenues à la source, à savoir le Régime de pensions du Canada, l'assurance-chômage et l'impôt sur le revenu, deux fois par mois au lieu de mensuellement, ce qui accroît leur charge de travail. Manifestement, la taxe de vente les frappe très durement.

Ainsi, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour donner l'impression qu'il réduit le déficit, mais en réalité, il fait supporter une plus large part de ce fardeau aux municipalités et aux provinces. Cependant, il ne s'efforce pas sérieusement de stimuler l'économie et de prendre les mesures susceptibles de réduire le déficit à long terme et de façon constructive.

Le gouvernement parle beaucoup de la réforme fiscale. Elle était censée être la pierre angulaire du budget de février. Elle a maintenant été reportée à une date imprécise, au printemps. Cependant, le budget des dépenses nous donne une idée de ce qu'on peut attendre en fait de réforme fiscale. C'est la raison pour laquelle la plupart des ministères devront se préparer à d'autres réductions d'effectifs. On s'aperçoit que le ministère du Revenu va devoir engager plus de 400 nouveaux percepteurs d'impôt. Cela va, semble-t-il, à l'encontre de la promesse du ministre des Finances, selon lequel la réforme fiscale va simplifier le régime fiscal et le rendre plus juste et plus efficace.

J'en arrive maintenant à la Fonction publique. Le gouvernement a beaucoup parlé de la façon dont il entendait accroître l'efficacité de la Fonction publique. L'année dernière, il a annoncé son intention d'instaurer un régime de primes à la productivité pour les cadres qui réussissent à respecter les objectifs en matière de dépenses. Cela semble se résumer à accorder des primes à ceux qui ont pu supprimer des emplois. Le budget des dépenses nous apprend que le gouvernement va